



ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS UNE PERSONNE REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

AVIS DE MISE EN CANDIDATURE

À tous les membres du personnel de soutien des universités constituantes, de l'institut de recherche et des écoles supérieures pour la désignation d'une personne représentante à l'Assemblée des gouverneurs.

En vertu de la *Loi sur l'Université du Québec* et du règlement général 4 *Pouvoirs des instances statutaires*, une personne nommée par l'Assemblée des gouverneurs parmi le personnel de soutien est autorisée à participer à titre de personne invitée aux réunions de cette instance (Cf. résolution 2016-4-AG-R-34 disponible sur le [site Web](#)).

Cet avis de mise en candidature est publié en vue de la tenue d'un scrutin universel ayant pour objet la désignation d'une personne représentante du personnel de soutien comme personne invitée à l'Assemblée des gouverneurs, en remplacement de **madame Danièle Denis**, coordonnatrice en physiothérapie à l'Université du Québec à Chicoutimi, dont le mandat viendra à échéance le 21 juin 2022.

Conditions d'éligibilité

Une personne ayant le statut d'employé-e à temps plein des groupes professionnel, technique, bureau, métiers et services, syndiquée ou non syndiquée, peut poser sa candidature pour participer à l'Assemblée des gouverneurs à titre de personne invitée en transmettant une lettre ou un courriel à cet effet, à l'attention du secrétaire général de l'Université du Québec, accompagné des documents suivants :

- curriculum vitæ abrégé (d'un maximum de 5 pages);
- formulaire de mise en candidature disponible sur le site Web (www.uquebec.ca/sgdaj/proc-desig.htm);
- photo numérique (résolution de 200 dpi minimum).

Aucune candidature de l'Université du Québec à Chicoutimi ne sera admissible, afin de favoriser le principe d'alternance stipulant que la personne représentante du personnel de soutien ne peut provenir du même établissement pour deux mandats consécutifs conformément à la résolution 2016-4-AG-R-34 susmentionnée.

Le gouvernement nous demande de tenir compte de l'importance de la participation des femmes et des personnes issues des diverses communautés culturelles à la vie de notre société et au sein des organismes publics et parapublics. Nous vous invitons également à tenir compte de cette préoccupation dans le cadre de ce processus.

Période de mise en candidature
Du 12 au 31 janvier 2022

Période de scrutin
(Si plusieurs candidatures)
**Du 28 février (9 h)
au 4 mars 2022 (16 h)**

Tout renseignement additionnel peut être obtenu en s'adressant au soussigné :

Le secrétaire général
M^e André G. Roy
Université du Québec
475, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H7
Téléphone : 418 657-4307
Courriel : instances_uq@uquebec.ca